



Guide de retour à l'école en contexte de la pandémie de la COVID-19

Services à l'élève

TABLE DES MATIÈRES

L'ÉLABORATION DES PEI SELON LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE	4
À PRENDRE EN CONSIDÉRATION	5
Visiteurs	5
Salles sensorielles et matériel SEP	5
CPV élémentaires	5
CPV secondaires	6
Travail en retrait	7
Port du masque	7
Plan de sécurité et gestion de crise	7
AVANT L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE	8
GUIDE POUR LES PARENTS POUR LES AIDER À PRÉPARER LEURS ENFANTS POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE	8
SERVICES AUX ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS	8
PERSONNEL DE SOUTIEN POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS	9
À L'OUVERTURE DES ÉCOLES : VOLET BIEN-ÊTRE	10
MODÈLE HARMONISÉ ET INTÉGRÉ	10
APPROCHE INSPIRÉE DE LA PYRAMIDE DE MASLOW	11
LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES ÉLÈVES	11
❖ Appui pour s'adapter aux changements	11
❖ Impact du changement de routine sur les élèves et les éléments à considérer	12
❖ Lignes directrices concernant la structure, la routine et les stratégies universelles recommandées : Pour bien encadrer la classe afin que le personnel et les élèves se sentent en sécurité	13
BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PLUS INTENSIFS, PLUS COMPLEXES	18
APPUI POUR LES ÉLÈVES QUI ONT VÉCU UN TRAUMA DURANT LA PANDÉMIE (ÉPICENTRE, MORTALITÉ, ABUS)	18
À L'OUVERTURE DES ÉCOLES : VOLET APPRENTISSAGE	20
APPUI POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ À PLUS GRANDS RISQUES DE RETARDS D'APPRENTISSAGE	20
PRINCIPES POUR UNE MEILLEURE PLANIFICATION DE L'APPRENTISSAGE	20
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL DES SERVICES À L'ÉLÈVE	22
Conseillers en comportement	22
Consultants en TSA	22
Psychométriciens	23
Aide-enseignants	25
Éducateurs spécialisés	25
Enseignants-ressources	25

Travailleurs sociaux	26
Orthophonistes	27
Assistants-orthophonistes	28
Conseiller pédagogique en surdit� et surdit� partielle	28
Conseillers p�dagogiques	29
Secr�taires des SE�	29
Responsables de la technologie d'aide	29

L'ÉLABORATION DES PEI SELON LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

❖ **Une rentrée scolaire avec tous les élèves en classe à temps plein** mais avec des règles de distanciation physique et d'hygiène rigoureuses à respecter (port du masque de la 4^e à la 12^e) → Les PEI devront être actualisés et partagés aux parents dans les 30 jours ouvrables. Cette année, la date finale pour l'envoi du PEI révisé est le **20 octobre 2020**. L'élaboration doit se faire en consultation avec les titulaires de classe. Les parents ou l'élève de 16 ans et plus doivent avoir été consultés et avoir vu une ébauche du PEI. Après discussion avec les familles, une version finale sera envoyée avant le 20 octobre. Pour l'échéance du 20 octobre, la direction doit avoir signé les PEI ainsi que les parents. **Il ne s'agit donc pas d'envoyer l'ébauche le 20 octobre, mais bien la version finale signée par tous.** Notez dans la consultation du PEI les envois faits et la date. Si un PEI envoyé avant le 20 octobre ne vous revient pas après un envoi, faites un deuxième envoi en l'indiquant sur la copie que vous avez à l'école. Gardez cette preuve au DSO. Nous encourageons l'utilisation d'EVERSIGN pour l'aspect pratique de cette méthode.

❖ **L'élève reste à la maison**

Option 1 : L'élève reçoit son enseignement à domicile par les parents. Les parents complètent le formulaire de demande d'enseignement à domicile ([PSE.9.2.1](#)) → Pas de PEI.

Option 2 : Le parent fait une demande d'exemption selon les modalités et le calendrier établis. L'élève reçoit un programme d'**apprentissage asynchrone** par correspondance sous un format papier (par la poste) ou électronique (choix des parents) → Le PEI est révisé par l'enseignant-ressource en collaboration avec l'enseignant titulaire et est partagé aux parents comme s'il fréquentait l'école. Le matériel technologique sera prêté par l'école et récupéré au retour de l'élève en classe régulière. Le programme d'apprentissage asynchrone doit tenir en compte les attentes modifiées au niveau de l'année d'étude inscrites au PEI (ex. Un élève de 6^e ayant une attente modifiée en mathématiques au niveau 5^e). Les mêmes exigences s'appliquent pour le PEI que si l'élève fréquentait l'école à temps plein. Il faudra aviser le parent que certains buts, attentes ou habiletés et habitudes de travail ne pourront être évalués dans ce mode d'apprentissage à la maison. La date finale pour l'envoi du PEI révisé est le **20 octobre 2020**.

Option 3 : L'élève suit l'apprentissage virtuel synchrone et est inscrit à l'école Virtuelle MonAvenir → Le PEI est révisé par l'enseignante ressource de la classe virtuelle en collaboration avec l'enseignante ressource de l'école et devra être partagé aux parents dans les 30 jours ouvrables. Le matériel technologique sera prêté par l'école et récupéré au retour de l'élève en classe régulière. Il faudra aviser le parent que certains buts, attentes ou habiletés et habitudes de travail ne pourront être évalués dans ce mode d'apprentissage à la maison. En tant donné que le premier jour d'école est le 14 septembre, la date de mise à jour des PEI sera le **26 octobre 2020**. La collaboration entre les enseignantes-ressource des écoles et celles des écoles virtuelles est demandée afin de respecter la date du **26 octobre 2020**.

À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

Visiteurs

- Pour le personnel des SEÉ ou le personnel itinérant (étant assigné à plus d'un lieu de travail), un horaire de travail sera établi afin qu'un seul établissement soit fréquenté pendant la journée.
- Aucun visiteur ne sera permis dans l'école sans rendez-vous.
- L'élève bénéficiant de services de santé provenant d'agences externes, pourra recevoir les services à condition que l'employé de l'agence respecte les règles d'hygiène établies par l'école et les règles de distanciation physique.
- L'élève bénéficiant de services d'agences externes (p. ex. orthophonie, IBI...) à demi temps à l'extérieur de l'école, pourra réintégrer la classe ou l'école le jour où il recevra les services après l'auto dépistage effectué par ses parents.
- L'élève bénéficiant de services en santé mentale, ne pourra pas recevoir les services à l'école jusqu'à avis contraire. Les services pourront être offerts sous forme virtuelle ou lorsque l'élève sera à son domicile.

Salles sensorielles et matériel SEP

- Tout le matériel sensoriel en tissus, en peluche, et en lainage ne peut pas être utilisé.
- L'utilisation de la salle sensorielle sera permise pour un élève à la fois seulement si la surface du matériel des ressources utilisées est lavable (p. ex. vinyle ou plastique).
- Les tapis en tissu qui recouvrent le sol doivent être retirés et entreposés. Seuls les tapis ayant une surface lavable (p. ex. vinyle ou plastique) peuvent être conservés dans la salle sensorielle.
- La salle devra être désinfectée après chaque utilisation. Un horaire quotidien pourrait être mis en place afin de monitorer cette étape.
- Des modifications aux PEI devront être apportées, le cas échéant.
- Aucun appareil électronique ne sera partagé entre les élèves. Chaque élève devra utiliser ses propres ressources. Il est encouragé d'allouer un ordinateur par élève quand ceci est possible ou bien d'établir un horaire de rotation entre classes (une journée par classe, par exemple, afin de pouvoir désinfecter le matériel). Si le partage du matériel n'est pas possible, le lavage des mains avant et après l'utilisation du matériel sera obligatoire.
- Pour toutes questions concernant les mesures d'hygiène, la désinfection du matériel et son utilisation, veuillez vous référer au *Guide des ressources matérielles*. Les mesures d'hygiène incluses dans le guide sont conformes aux directives du ministère de l'Éducation, au *Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario* ([<https://www.ontario.ca/fr/page/guide-relatif-la-reouverture-des-ecoles-de-lontario#section-18>], et aux recommandations de Santé publique Ontario.

CPV élémentaires

- Puisque les élèves sont placés en CPV à au moins 51%, la CPV doit être considérée comme une cohorte à part entière. Cette cohorte doit respecter la règle des 50

contacts directs ou indirects pour les CPV de l'élémentaire (Mat à 8) et de 100 contacts directs ou indirects pour le secondaire.

- À l'élémentaire, l'intégration en classe régulière est possible si les contacts directs ou indirects de l'ensemble de la CPV ne dépassent pas 50 élèves. Ce qui veut dire que 1 ou 2 élèves pourront avoir une intégration à leur horaire. Cette décision doit être prise en tenant compte des profils des élèves, et de ceux qui bénéficieront le plus de l'intégration. L'intégration devra être toujours avec le même groupe d'élèves (p.ex. un élève de 1^{re} devra être intégré toujours avec la classe de 1A. Il ne pourra pas faire éducation physique avec les 1B et arts avec la 1A). Toute intégration virtuelle sera encouragée autant que possible.
- Il n'est pas nécessaire de prévoir une entrée progressive pour les élèves de la CPV. Vous pouvez décider de faire une entrée progressive si ceci répond mieux au profil et aux besoins d'un élève. L'élève devra apporter son matériel dans la classe.
- Une pratique recommandée sera de discuter avec les parents des élèves placés en CPV pour s'assurer qu'ils sont confortables avec une intégration partielle en cette période de Covid-19. En effet, certains élèves de CPV ont un système immunitaire plus fragile.
- Toutes les intégrations doivent être consignées pour parer à une éventuelle éclosion dans une cohorte en dehors de la CPV.
- Nous avons conscience que les choix seront difficiles mais en ayant une bonne communication avec les parents et en leur faisant comprendre l'importance de garder les cohortes comme des bulles protégées, nous mettons en avant la sécurité de tous.

CPV secondaires

- Étant donné que les CPV du secondaire sont composées également d'élèves de 7^e et 8^e année, le nombre de contacts directs ou indirects ne doit pas dépasser 50, pour l'ensemble des élèves de la CPV. Les cohortes du secondaire étant limitées à 15 élèves, il serait possible d'avoir 2 ou 3 élèves de la CPV intégrés à des cours. Cette décision doit être prise en tenant compte des profils des élèves, et de ceux qui bénéficieront le plus de l'intégration. L'intégration devra être toujours avec le même groupe d'élèves. (ex. un élève passe un cours de 10e en maths appliqué, il devra toujours être intégré à ce cours avec les mêmes élèves pour le semestre). Toute intégration virtuelle sera encouragée autant que possible.
- Dans les écoles secondaires où la CPV a deux espaces séparés, il est recommandé de créer 2 cohortes: une élémentaire et une secondaire afin de maximiser le nombre d'élèves pouvant être intégrés.
- Une pratique recommandée sera de discuter avec les parents des élèves placés en CPV pour s'assurer qu'ils sont confortables avec une intégration partielle en cette période de Covid-19. En effet, certains élèves de CPV ont un système immunitaire plus fragile.
- Si un élève de la CPV suit ses cours en ligne à 100%, l'enseignant de la CPV est responsable de faire l'enseignement des cours K en ligne ou d'apporter de l'appui pour les cours donnant un crédit ainsi que les éducateurs spécialisés.
- Pour les co-op, il est recommandé de les repousser au 3^{ème} ou 4^{ème} quadrimestre pour éviter le dépassement des contacts directs et indirects. Si ce n'est pas possible,

s'assurer que les co-op soient en fin de journée pour que l'élève puisse retourner directement à la maison. Les éducateurs spécialisés ne pourront pas accompagner les élèves, mais pourront superviser de façon virtuelle.

- Toutes les intégrations doivent être consignées pour parer à une éventuelle éclosion dans une cohorte en dehors de la CPV.
- Nous avons conscience que les choix seront difficiles mais en ayant une bonne communication avec les parents et en leur faisant comprendre l'importance de garder les cohortes comme des bulles protégées, nous mettons en avant la sécurité de tous.
- Les élèves de la CPV peuvent utiliser la cuisine si les ustensiles sont assignés aux élèves et qu'ils ne mangent que ce qu'ils préparent. Il n'y a pas de partage de nourriture. Il est encouragé de travailler avec un élève à la fois.
- Il n'est pas nécessaire de prévoir une entrée progressive pour les élèves de la CPV. Vous pouvez décider de faire une entrée progressive si ceci répond mieux au profil et aux besoins d'un élève. L'élève devra apporter son matériel dans la classe.

Travail en retrait

- L'appui en salle de classe est encouragé afin de minimiser les déplacements et le risque de croisement de cohortes.
- Si les élèves sont amenés à travailler en retrait avec un enseignant-ressource ou un aide-enseignant (salle ressource, local eed...), les élèves doivent faire partie de la même cohorte et ne pas entrer en contact direct ou indirect avec plus de 50 élèves à l'élémentaire, et 100 élèves au secondaire.
- Le local devra être désinfecté avant d'accueillir des élèves d'une autre cohorte.
- Si l'appui en retrait n'est pas possible de façon sécuritaire, merci de changer les adaptations faites au PEI et d'en aviser le parent ou le tuteur afin que ceux-ci que les modifications sont apportées en raison de sécurité.

Port du masque

- Tous les élèves de la 4e à la 12e année devront porter un masque en tout temps et ce, peu importe son profil. Pour le parent qui ne veut pas que son enfant porte un masque, un formulaire d'exemption devra être complété et accompagné d'un billet médical. Chaque demande sera examinée et si la demande ne peut être acceptée, la direction d'école pourra offrir un mode d'apprentissage virtuel à l'élève. Il est recommandé de discuter des demandes reçues avec la surintendance de votre école.
- Des masques transparents ont été commandés pour le personnel qui intervient auprès des élèves ayant des problèmes d'audition et qui lisent sur les lèvres pour appuyer leur compréhension. Ces masques seront livrés sous peu dans les écoles. Des masques transparents seront également commandés pour les élèves qui ont des camarades de classe ayant des problèmes d'audition.

Plan de sécurité et gestion de crise

- Si un élève est en crise et est un danger pour une cohorte. L'enseignant sera encouragé à évacuer le groupe à l'extérieur de l'école en respectant les déplacements dans l'école. L'élève en crise restera sous la supervision d'un adulte

désigné, équipé de masque et visière. Un temps raisonnable sera accordé à l'élève pour le retour au calme avant un appel aux parents ou la prochaine étape indiquée au plan de sécurité.

- Les plans de sécurité devront être adaptés à l'exigence de respect des cohortes et au fait que ce sont toujours les mêmes intervenants qui doivent s'occuper d'un élève.

AVANT L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE

GUIDE POUR LES PARENTS POUR LES AIDER À PRÉPARER LEURS ENFANTS POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE

Des visites de transition seront organisées pour les élèves ayant des besoins particuliers, le 31 août et le 1^{er} septembre 2020. Les ER, AE, ES, titulaires de classe sont encouragés à participer à ces visites. Il faudra respecter le nombre de personnes autorisées par local visité, respecter une distanciation physique et s'assurer que chacun porte un masque durant ces visites.

Si une visite physique n'est pas possible, il faudra prévoir des visites virtuelles en direct ou préenregistrées pour les élèves et les parents pour permettre au personnel de présenter l'état physique de la classe, les règles de distanciation et de nettoyage à suivre, la nouvelle routine de classe, l'horaire de classe et pour les informer du port ou non d'équipement personnel de protection.

Des vidéos génériques seront créés par le Conseil et disponibles avant la rentrée scolaire.

Le personnel des SEÉ a développé des histoires sociales sur les routines à suivre, le port d'équipement personnel de protection, le nettoyage des mains et pourra les présenter via des rencontres Google Meet.

De l'appui des travailleurs sociaux a été prévu pendant la saison estivale. Cet appui se poursuivra dès le 24 août 2020 auprès des élèves qui auront été identifiés pendant le programme d'été.

SERVICES AUX ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

- **Le personnel des SEÉ et le personnel de l'école** revoient la liste des élèves ayant des besoins particuliers et planifient le retour possible ou non des élèves qui :
 - ont un système immunitaire fragile;
 - portent des couches, des atèles ou qui nécessitent des soins personnels;
 - font des fugues, qui commettent des agressions physiques ou qui ont des défis importants au niveau de la sécurité;
 - ont besoin d'un contact physique pour pouvoir suivre une tâche ou l'accomplir.
- **La direction de l'école** s'assure que le personnel ayant un contact physique rapproché avec les élèves a accès au matériel de protection personnel approprié.
- **Le personnel des SEÉ et la direction de l'école** communiquent avec les parents des élèves ayant des besoins particuliers afin de connaître leurs intentions au niveau de la fréquentation scolaire de leur enfant. Il faut aussi présenter aux parents les inquiétudes et défis envisagés et comment la sécurité et la santé peuvent ou ne peuvent pas être assurées.
- **Le personnel des SEÉ** assure la préparation de sessions d'information sur l'utilisation de l'équipement personnel de protection qui peut être utilisé avec les élèves ayant des besoins particuliers.

- **Le personnel des écoles et celui des SEÉ** revoient le profil des élèves les plus à risque et prévoient des accommodements pour ces élèves dans un retour éventuel.

PERSONNEL DE SOUTIEN POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

La direction et le personnel des SEÉ devront décider de l'horaire du personnel et des élèves ainsi que de la façon dont l'apprentissage sera livré.

- **La direction d'école et le personnel des SEÉ** revoient l'horaire du personnel de soutien (AE et ES).
- **La direction d'école et le personnel des SEÉ** prévoient les rôles et responsabilités de l'enseignant titulaire, l'enseignant-ressource, l'AE ou l'ES.
- **La direction, l'ER et le personnel de soutien des élèves** revoient l'horaire de la journée scolaire des élèves ayant des besoins particuliers.

À L'OUVERTURE DES ÉCOLES : VOLET BIEN-ÊTRE

MODÈLE HARMONISÉ ET INTÉGRÉ

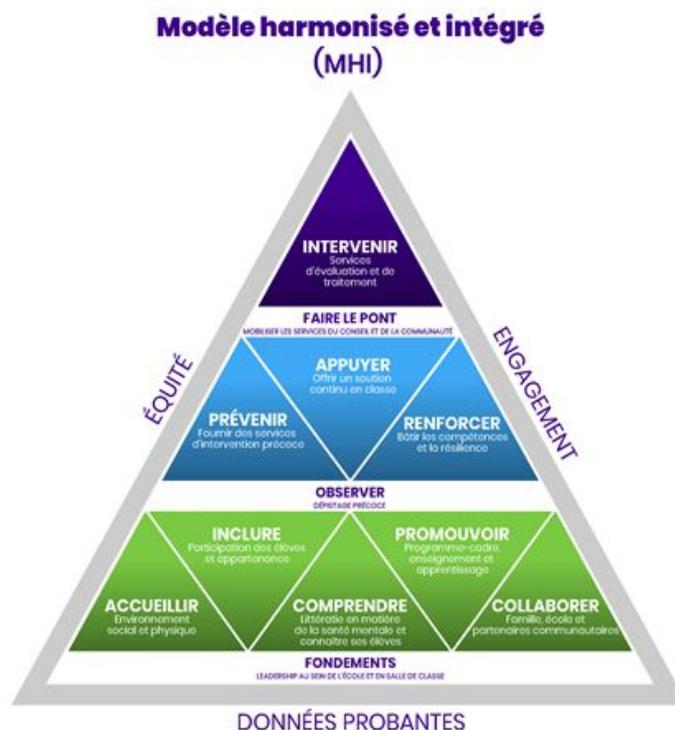
Le modèle harmonisé et intégré permet de visualiser et d'expliquer que tous les élèves doivent bénéficier d'une bonne promotion de la santé mentale. Ceci est représenté en vert à la base du triangle. Par exemple, on sait que le fait d'accueillir les élèves de manière chaleureuse et de créer un environnement de classe inclusif et bienveillant prépare les élèves à l'apprentissage. La promotion d'une bonne santé mentale qui comprend l'enseignement des habiletés socioémotionnelles et la réduction de la stigmatisation profite également à tous les élèves. Elle comprend aussi une approche inspirée par la pyramide de Maslow basée sur l'importance de répondre aux besoins de base.

Il convient de porter attention aux élèves qui ont des besoins particuliers tel que représenté dans la partie bleu du triangle (voir Modèle Harmonisé et Intégré). Pour les élèves qui ont un lien personnel avec quelqu'un atteint de la maladie, avec ceux qui voyagent dans une région affectée, qui ont une condition médicale préexistante ou sont en contact avec une personne ayant une condition médicale préexistante, un problème de santé mentale, il conviendra de les surveiller, de les amener à partager les inquiétudes, de mettre des mesures d'adaptations en place et offrir de l'appui précoce.

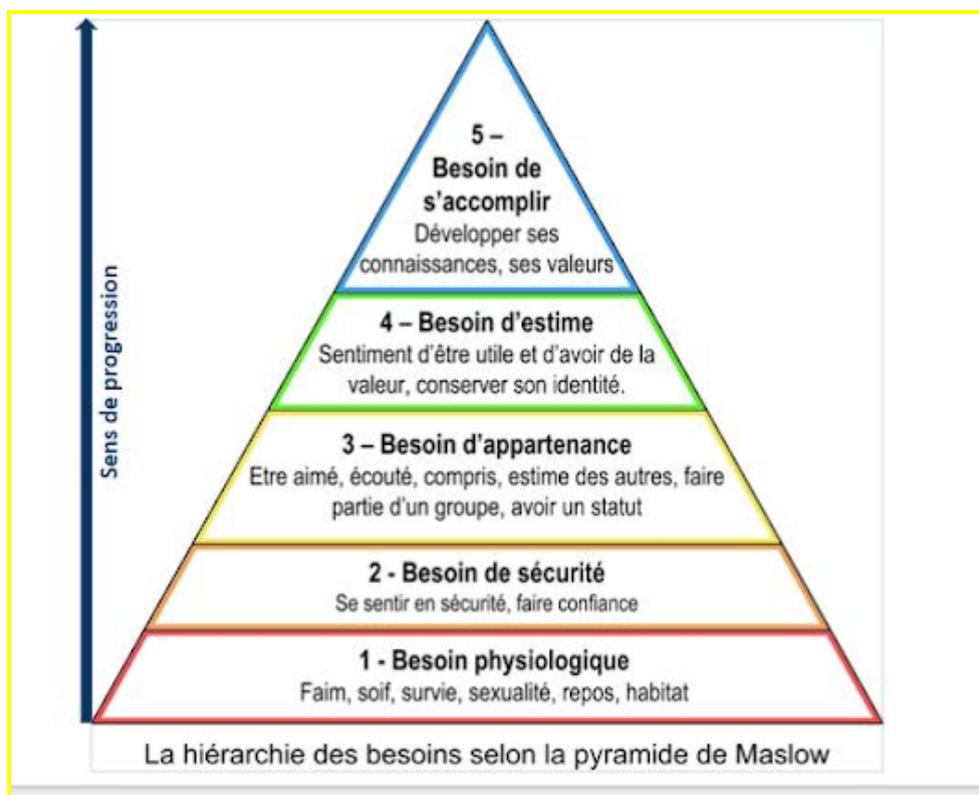
Enfin, tel qu'illustré à la pointe du triangle, quelque-uns de nos élèves auront besoin de soutien intensif. Il conviendra de mettre en place les services de soutiens disponibles au sein de l'école, du conseil scolaire et de la communauté en suivant les processus mis en place par les SEÉ.

Vous pouvez consulter:

- la fiche info [Comment appuyer nos élèves durant une pandémie \(COVID-19\)](#)
- le café causerie : Démystifier la santé mentale ([enregistrement](#), [document](#))



APPROCHE INSPIRÉE DE LA PYRAMIDE DE MASLOW



Selon les principes de Maslow sur la hiérarchie des besoins, une approche ayant comme priorité une culture d'école sécuritaire et accueillante, tant au plan physique et psychologique, permettra d'établir la fondation nécessaire au bien-être et à un meilleur apprentissage pour les élèves. C'est pour cette raison qu'il faut prioriser le bien-être des élèves en répondant à leurs besoins de base physiologiques et sécuritaires avant de progresser aux prochaines étapes de la pyramide qui toucheront davantage la pédagogie et l'apprentissage.

LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES ÉLÈVES

❖ Appui pour s'adapter aux changements

Alors que nous retournons à l'école, il est important de réfléchir à ce que nous ferons avec nos élèves au cours des premières semaines pour assurer un bon fonctionnement de classe. Quoique ceci soit important au retour scolaire chaque année, cette année, l'approche en début d'année est particulièrement importante puisque l'environnement physique d'apprentissage sera très différent pendant cette période de pandémie et ce auquel les élèves étaient habitués. De plus, ils auront à suivre de nouveaux règlements de santé et sécurité.

Donc, en se basant sur les principes de Maslow sur la hiérarchie des besoins, pour favoriser le bien-être et l'apprentissage de tous, il est important que les approches choisies en ce qui concerne l'accueil, le bon fonctionnement de la classe et les comportements attendus soient basés sur des données probantes qui sont efficaces afin d'engager les élèves à respecter les consignes. Une salle de classe ayant comme priorité une culture sécuritaire (physique et

psychologique) et accueillante (où les élèves se sentent acceptés et inclus) permettra d'établir la fondation nécessaire à un meilleur apprentissage pour les élèves. Un modèle fondé sur des données probantes centré sur le développement d'une culture positive de la classe en collaboration avec les élèves (ex. : [Bloom Brain Smarts Classroom Mission, Classroom Culture](#)) est parmi les meilleures pratiques pour atteindre les objectifs susmentionnés. Cette méthode est une approche qui permet de bâtir les habiletés nécessaires à l'adaptation des élèves telle que l'entraide, la résilience, les fonctions exécutives, l'autorégulation. L'approche du modèle tel que celui de la mission de la classe permet de :

- démontrer aux élèves qu'ils sont en sécurité malgré les changements et les mesures de sécurité;
- expliquer de façon interactive les changements et la raison pour laquelle il aura certains comportements attendus;
- valider les sentiments des élèves et fournir un sentiment d'appartenance au groupe;
- développer les stratégies (pour aider les élèves à suivre les nouveaux règlements) en collaboration avec les élèves ce qui augmente le niveau d'engagement à la communauté et les règlements de la classe puisqu'ils ont contribué au processus décisionnel;
- développer des stratégies de collaboration avec les élèves et les faire participer au processus décisionnel de la création des règles de classe afin d'augmenter leur niveau d'engagement à la communauté scolaire et leur respect des procédures de classe;
- démontrer comment développer les aptitudes des élèves pour savoir comment offrir du soutien à un autre élève qui éprouve des difficultés;
- faire un pistage de l'état émotionnel des élèves et identifier quels élèves sont plus à risque sur le plan du bien-être.

Une vidéo et un guide qui expliquent le fondement, les étapes de planification et la leçon et les activités de la Mission de la classe proposées par le personnel des SEÉ du Csc MonAvenir sont disponibles en accédant aux liens suivants : [Présentation vidéo sur la Mission de la classe](#) et [Guide de Mission de la classe](#). Le guide contient aussi des fiches imprimables pour faciliter la planification et les activités.

◆ [Impact du changement de routine sur les élèves et les éléments à considérer](#)

- Il sera difficile, pour certains élèves, de retourner à l'école après une pause aussi longue. Le personnel enseignant devra anticiper un bon nombre d'élèves qui démontreront les mêmes défis sociaux et émotionnels qu'avant la période d'apprentissage à la maison. Nous devrions prévoir des délais plus longs pour permettre aux élèves de se réacclimater aux rythmes de la journée scolaire et aux attentes dans la salle de classe.
- Les élèves retourneront à l'école après une longue période de distanciation physique. Certains de ces élèves vivront une anxiété généralisée face au retour. La façon dont ils ont vécu la distanciation physique et la façon dont ils comprennent l'importance de la distanciation physique sera différente. Tous ces éléments pourraient avoir un impact sur le développement des élèves. Les adaptations devront être mises en place selon le profil de l'élève.
- Le personnel des écoles doit être préparé à une période de transition pour permettre aux élèves de se réacclimater à entrer dans une classe avec d'autres élèves et dans les autres espaces à l'école (p. ex., la cafétéria). Nous savons aussi que les élèves issus de groupes

historiquement marginalisés se demandent souvent si les personnes qui partagent leurs antécédents sont elles aussi acceptées par leurs pairs et leurs enseignants. La période d'apprentissage à la maison peut avoir comme effet pour certains groupes d'élèves d'exacerber les inégalités entre les élèves de différentes ethnies, les élèves issus de milieux à faible revenu, les apprenants de langue française et les élèves qui reçoivent un soutien en enfance en difficulté. Pour planifier une stratégie d'apprentissage social et émotionnel pour soutenir tous les élèves, il est important pour le personnel enseignant de tenir compte des disparités sociales et économiques des familles de la communauté scolaire dans leurs approches pédagogiques.

❖ **Lignes directrices concernant la structure, la routine et les stratégies universelles recommandées : Pour bien encadrer la classe afin que le personnel et les élèves se sentent en sécurité**

	Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5
<u>Stratégies pour assurer le bien-être des élèves</u>	<p><i>Accueil au niveau de l'école et accueil individuel</i></p> <p>Ressource: 10 premiers jours (et au-delà) Jours 1 et 2</p>	<p><i>Sentiment d'identité et d'appartenance au sein de la classe</i></p> <p>Ressource: 10 premiers jours (et au-delà) Jour 3</p>	<p><i>Gestion de stress et anxiété au niveau individuel et au sein du groupe</i></p> <p>Ressource: 10 premiers jours (et au-delà) Jour 5</p>	<p><i>Relations saines et la conscience de soi</i></p> <p>Ressource: 10 premiers jours (et au-delà) Jours 7, 8, 9 et 10</p>	<p><i>Renforcer la résilience et cultiver le bonheur au quotidien au niveau individuel et au niveau du groupe</i></p> <p>Ressource: 10 premiers jours (et au-delà) Jour 5</p>
<p><u>Stratégies universelles à prioriser, présenter et mettre en oeuvre auprès des élèves (à intégrer quotidiennement avec les élèves!)</u></p>	<p>Présentation vidéo sur la Mission de la classe</p> <p>Guide de Mission de la classe</p>	<p>Système de renforcement positif</p>	<p>Système d'auto-régulation (Volcan des émotions, Zones de régulation, SNAP, etc.)</p> <p>10 premiers jours (et au-delà) Jour 4</p> <p>Coin calme (avec des cartes de pause)</p>	<p>Appuis visuels des comportements attendus / inattendus (avec les conséquences pour chacun)</p> <p>Échelle de volume</p>	<p>Pauses sensorielles / relaxation en grand-groupe</p> <p>Jeux organisés avec modelage (habiletés sociales, techniques d'impact)</p>

			et/ou des cartes 'J'ai besoin d'aide')		
<u>Liens utiles pour les leçons et exemples</u>	<p>Leçon de Mission de classe</p> <p>Lien d'attachement et la méthode 2x10</p> <p>La méthode 2x10</p>	<p>Leçons sur le renforcement positif pour le préscolaire, le primaire et le cycle moyen</p>	<p>Leçons sur la gestion de stress pour le préscolaire, le primaire, le cycle moyen et l'intermédiaire</p> <p>Leçons sur l'anxiété pour le préscolaire, le primaire, le cycle moyen et l'intermédiaire</p> <p>Le coin de détente (ou coin calme)</p> <p>Exemple d'un coin calme: Refroidir en Alaska</p>	<p>Leçons sur les appuis visuels pour le préscolaire, primaire et le cycle moyen</p> <p>Explication pour l'utilisation de l'échelle de volume</p> <p>Exemples de l'échelle de volume</p>	<p>Leçons sur la gratitude pour le préscolaire, le primaire, le cycle moyen et l'intermédiaire</p> <p>Leçons sur l'optimisme pour le préscolaire, le primaire, le cycle moyen et l'intermédiaire</p> <p>Exemples et appuis visuels pour les pauses sensorielles</p>

Il est fortement recommandé de miser sur la répétition et l'intégration régulières des stratégies suggérées ci-dessus afin d'encourager l'élève à s'approprier le contenu et les stratégies au courant de l'année. Dont l'importance d'utiliser quotidiennement les stratégies au sein de son groupe-classe ainsi que présenter et réviser les stratégies et programmes au retour de chaque grande transition (congé, longues fin de semaine, retrait, vacances).

❖ **Bien-être des élèves ayant des défis importants**

- Cette année, au retour à l'école, les élèves auront à s'adapter à un environnement physique d'apprentissage très différent de celui auquel ils étaient habitués. De plus, ils auront à suivre de nouveaux règlements de santé et sécurité. Dans l'objectif de favoriser l'adaptation des élèves et le bien-être de tous, il est nécessaire de se souvenir que les comportements problématiques indiquent souvent des lacunes dans certaines habiletés

chez les élèves. Souvent, lorsqu'un élève a de la difficulté à répondre aux attentes de son environnement, c'est que l'attente dépasse les habiletés que l'élève a développées jusqu'à présent.

- Il est donc à l'avantage de tous de considérer les moments où un élève a de la difficulté comme des occasions opportunes d'apprentissage. Les lacunes peuvent être surmontées en offrant diverses stratégies et en assurant un encadrement soutenu et constant. Le tableau suivant est un outil de réflexion qui offre aux enseignants un menu de stratégies universelles qui correspondent à chaque attente de santé et sécurité afin de les aider à appuyer les élèves qui éprouvent des défis.
- Il est aussi encourager de continuer à maintenir une communication efficace avec les parents, construire une relation de confiance avec l'élève et sa famille et s'associer aux parents pour trouver des solutions préventives et efficaces.

Situations problématiques	Profil(s) à risque	Habilités manquantes	Stratégies universelles pour la classe
Maintenir une distance physique	TDAH	<u>Inhibition/impulsivité</u>	SNAP, système de renforcement positif
	TA visuo-spatiale	<u>Raisonnement et organisation spatiale</u>	Cercle d'intimité et des relations interpersonnelles
	TSA	<u>Habilités sociales, inhibition/impulsivité, compréhension du langage réceptif</u>	Scénarios sociaux, Cercle d'intimité et des relations interpersonnelles, système de renforcement positif, manipulation/adaptation de l'environnement afin de mieux répondre aux besoins de l'élève
Gestes agressifs (verbaux ou physiques) envers les pairs et/ou les adultes	TSA	<u>Autorégulation/déficits de communication</u>	Échelle à 5 points, scénarios sociaux , outils de suppléance à la communication (ex: PECS), appuis visuels , Zones de régulation , système de renforcement positif, 20 techniques d'endiguement (techniques verbales de désescalade)
	TDAH TOP (connu en anglais par ODD)	<u>Autorégulation</u>	Zones de régulation, SNAP, Super Flex , système de renforcement positif, 20 techniques d'endiguement
Pratiques sanitaires (tousse dans son coude, laver les mains)	TSA	<u>Autonomie fonctionnelle, habilités sociales</u>	Scénarios sociaux, scripts sociaux, appuis visuels, système de renforcement positif
Les salutations en évitant les contacts physiques	TDAH TSA TOP	<u>Inhibition/impulsivité Compréhension du langage réceptif</u>	Jeux de rôles et modelage, livre ' Tu es un détective social! '
Les déplacements	TDAH TSA TOP	<u>Autorégulation/ Habilités sociales</u>	Appuis visuels des comportements attendus,

et les récréations			jeux de rôle et modelage, système de renforcement positif
Le partage d'objets; crayons, livres, ordinateur, jouets...	Tous les élèves	<u>Raisonnement et organisation spatiale</u>	Organisation du matériel, étiquetage personnalisé
Développer la routine du lavage des mains	TDAH TSA TOP TA	<u>Autonomie</u>	Enseignement chaîne comportementale (enchaînement: progressif/rebours/entier), Appuis visuels Enseignement individualisé avec Jambord

Nous devons anticiper qu'aux besoins habituels que nous rencontrons dans nos écoles, nous aurons certains élèves qui auront vécu la période de pandémie de façon différente de celle des autres élèves. Nous savons que quelques familles ont été exposées à la COVID-19 en ayant eu un membre de la famille affecté par le virus ou ayant perdu un membre au virus. Le retour pour ces élèves sera fort différent (des renseignements détaillés à ce sujet suivent). De plus, il est possible que les autres élèves agissent de façons imprévisibles envers l'élève ayant été directement affecté par le virus. Santé mentale en milieu scolaire Ontario a développé des ressources pour appuyer le personnel des écoles. Les ressources suivantes peuvent vous aider à soutenir la santé mentale des élèves dans votre classe et votre école:

- ❖ [Fiche d'information : Soutenir la santé mentale des élèves pendant une pandémie \(COVID-19\)](#) - Cette fiche d'information fournit des stratégies que vous pouvez utiliser pour soutenir la santé mentale de tous les élèves, ainsi que des stratégies plus spécifiques pour les élèves qui peuvent avoir besoin de soutien supplémentaire.
- ❖ [Guide de référence UN APPEL](#) - Le processus UN APPEL fournit au personnel scolaire des étapes à suivre pour appuyer les élèves lorsqu'ils manifestent des signes d'un problème émotionnel ou comportemental.
- ❖ [Les 6 R – Une ressource à l'intention des enseignantes et des enseignants en orientation](#) - La ressource 6 R à l'intention du personnel enseignant en orientation présente une approche qui pourrait être utilisée afin de soutenir les élèves au prise avec un problème de santé qui les consultent.

BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PLUS INTENSIFS, PLUS COMPLEXES

Malgré toutes les mesures mises en place pour tous les élèves et l'appui offert aux élèves ayant des besoins particuliers, nous pouvons prévoir que pour certains élèves, la pandémie aura soit déclenchée des besoins en santé mentale sous-jacents et ou complexifiée la problématique en santé mentale existante. Par exemple, quelques-uns de nos élèves auront vécu des situations traumatiques en raison des décès, de la maladie mais aussi des émotions diverses pouvant déclencher des situations traumatiques antérieures. Le trauma résulte des effets d'une expérience d'une intensité négative ou dangereuse si grande qu'elle dépasse les capacités de résistance psychique d'une personne. Ainsi cette expérience sera traumatique par le sens donné par la personne qui vit la situation mais aussi par la menace à son intégrité physique et psychique. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la vidéo et la documentation suivante : Café causerie sur le trauma : [vidéo](#), [documentation](#).

Dès l'observation de comportements d'élèves inquiétants liés au trauma ou qui indiquent une problématique reliée à la santé mentale :

- ❖ il sera important de consulter les travailleurs sociaux dès les premières manifestations;
- ❖ il sera important d'observer l'élève, de consulter et de signaler les comportements tout au long de l'année scolaire. Le personnel peut utiliser les fiches A et B du guide pour consigner ses observations et comprendre les préoccupations de l'élève. (ressource : [Nourrir la résilience](#));
- ❖ il sera utile d'utiliser l'arbre de décision comme guide de réflexion (ressource: [Parler de santé mentale avec les parents et la famille](#));
- ❖ il sera important de continuer à fournir des mesures d'adaptation en classe aux élèves;
- ❖ il sera utile d'utiliser avec les élèves les stratégies de gestion de l'anxiété comme la respiration profonde, les techniques de relaxation, les étirements/exercices, l'évitement des médias sociaux, la remise en question des pensées négatives;
- ❖ en cas de doute sur la sécurité des élèves, le personnel pourra effectuer un signalement à la Société de l'Aide à l'Enfance;
- ❖ il est recommandé de continuer à bâtir notre capacité et celle des élèves par le biais des ressources disponibles : [Le carrefour aux ressources en santé mentale des jeunes de la COVID-19](#);
- ❖ le personnel doit s'autoriser à consulter et à prendre soin de soi-même: [Résilience personnelle](#).

APPUI POUR LES ÉLÈVES QUI ONT VÉCU UN TRAUMA DURANT LA PANDÉMIE (ÉPICENTRE, MORTALITÉ, ABUS)

Durant la période d'apprentissage à la maison, certains élèves ont été affectés par un décès, ont été exposés à de la violence ou ont été traumatisés par des événements sociaux. Le retour de ces élèves doit aussi être planifié. Le personnel des écoles qui aura identifié les élèves qui auront vécu un trauma devra communiquer avec la gestionnaire en travail social et en santé mentale afin qu'ils puissent se rencontrer et planifier les actions qui devront être mises en place avant le retour à l'école de ces élèves.

Les ressources suivantes peuvent aussi appuyer les interventions auprès des élèves :

[PTSD Self Assessments](#)

[Attachment and Trauma Treatment Centre for Healing \(ATTCH\)](#)

[Coordinating a trauma informed response to COVID-19](#)

À L'OUVERTURE DES ÉCOLES : VOLET APPRENTISSAGE

APPUI POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ À PLUS GRANDS RISQUES DE RETARDS D'APPRENTISSAGE

- ❖ Étant donné que nous sommes dans une situation sans précédent et qu'il n'y a pas de modèle préexistant établi de rattrapage scolaire à la suite d'une pandémie, nous nous retrouvons dans une situation où nous devons nous baser sur des approches et pistes d'actions d'une population qui vit des défis similaires.
- ❖ Pour nos enfants à défis d'apprentissage, les recherches sur [la population immigrante sous-scolarisée](#) pourraient être une avenue intéressante pour nous aider à développer un programme de rattrapage pour les élèves à risque. Les similarités partagées entre la population immigrante sous-scolarisée et les élèves à défis d'apprentissage qui accusent des retards scolaires plus prononcés à la suite de la pandémie se retrouvent principalement au niveau du besoin de prendre en considération les profils cognitifs d'apprentissages variés, l'ampleur des retards scolaires accusés et les défis que ces élèves peuvent rencontrer associés au fait qu'ils doivent parallèlement s'adapter à de gros changements dans son milieu scolaire. Les recherches faites sur cette population pourraient nous aider à comprendre les enjeux et guider nos pistes d'actions.
- ❖ Les études se penchent sur les thèmes principaux suivants : l'évaluation du retard scolaire, les outils d'évaluations disponibles, les approches/stratégies pédagogiques disponibles pour répondre à leurs besoins et les pratiques perdantes et gagnantes. Une approche aussi basée sur l'accélération du curriculum peut s'avérer gagnante. Les détails de cette approche se retrouvent au lien suivant et sont insérés dans les principes pour une meilleure planification de l'apprentissage. [TNTP - Learning Acceleration Guide](#)

PRINCIPES POUR UNE MEILLEURE PLANIFICATION DE L'APPRENTISSAGE

- ❖ Il est tentant de supposer que les élèves auront besoin de vous pour fournir l'ensemble du contenu qu'ils ont manqué. Cependant, nous savons que si les élèves passent beaucoup de temps dans un contenu inférieur au niveau scolaire, ils n'atteindront pas l'apprentissage au niveau scolaire désiré. On ne peut pas aborder l'apprentissage inachevé par le biais de « neuf semaines de rattrapage » ou d'une autre période prolongée de contenu de rattrapage pour les élèves.
 - Il est plutôt conseillé d'utiliser une approche où les apprentissages prioritaires ont été ciblés. Il faut aussi prévoir du temps et ne pas se décourager si l'élève ne peut atteindre le niveau prévu. Les recherches démontrent qu'il faut jusqu'à deux années d'enseignement et d'apprentissage des contenus prioritaires pour qu'un élève puisse « rattraper » ses apprentissages.
- ❖ Il est crucial de ne pas faire d'hypothèses sur le niveau des élèves et où ils se retrouvent comparativement au programme-cadre de l'année d'études en cours. Le personnel enseignant doit plutôt se baser sur les données pour prendre des décisions stratégiques concernant les besoins des élèves. Certaines salles de classe peuvent nécessiter une correction de l'ensemble du groupe sur le contenu du programme-cadre de l'année scolaire précédente.
 - Par exemple, si une classe entière de 2^e année ne comprend pas l'orthographe des sons complexes, cet enseignant peut avoir besoin de créer des opportunités de pratique pour que les élèves construisent leur fluidité avec cette compétence en lecture.
 - Cependant, s'il s'agit d'une petite partie de la classe, l'utilisation d'un bloc d'intervention sera une meilleure approche. Selon ce que les écoles ont utilisé pour l'intervention, vous devrez peut-être réorganiser le contenu d'un bloc d'intervention afin de mieux l'aligner sur les lacunes d'apprentissage spécifiques et le contenu de la classe précédente.

- ❖ La période d'apprentissage à la maison peut s'avérer, pour certains élèves, comme un apprentissage inachevé. Les élèves démontreront lors des tâches qu'ils ont une certaine connaissance conceptuelle des compétences, des idées et du contenu, mais manquent de maîtrise, d'application, d'automatisme et la capacité de transférer des connaissances maîtrisées dans de nouvelles situations.
 - Pour cette raison, les interventions au cours de la nouvelle année scolaire devront probablement inclure un enseignement explicite accompagné de fortes doses d'entrelacement et des pratiques espacées supplémentaires afin que les élèves puissent atteindre la maîtrise.
 - Trouvez des moyens d'incorporer des activités d'apprentissage inachevées tout au long de l'année, là, et quand elles sont les plus appropriées. Par exemple, plutôt que de passer du « temps de correction » au début de l'année à combler les lacunes que les élèves ont accumulées dans l'un des domaines en mathématiques, insérez quelques leçons potentielles liées à la construction de cette compréhension immédiatement avant les leçons où les élèves se concentrent.
- ❖ En se basant sur les principes des études susmentionnés, les étapes suivantes sont suggérées pour offrir un appui aux élèves à défis d'apprentissage qui accusent des retards scolaires sévères :
 - L'enseignant-ressource de l'école identifie les élèves à plus grands risques dans l'école à l'aide de données et fait une requête afin de déterminer si la participation de ces élèves à l'enseignement virtuelle/à distance était limitée.
 - Le personnel de l'école devra savoir si les besoins de base de l'élève ont été répondus (accès à de la nourriture, à un revenu si la famille travaille encore...), si l'élève a pu participer à l'apprentissage à la maison pendant la fermeture de l'école et ce dont l'élève aura besoin avant son retour à l'école.
 - Une étude de dossier est complétée pour l'élève afin d'obtenir une mise à jour de sa performance scolaire (section de lecture, écriture et mathématique seulement basées sur des données recueillies par le personnel enseignant).
 - Une évaluation des acquis de l'élève doit être complétée.
 - L'enseignant-ressource organise une rencontre avec le conseiller pédagogique pour s'assurer de bien comprendre le profil cognitif de l'élève et son impact sur son apprentissage, discuter de la situation courante en termes de ses progrès scolaires et ajuster le PEI selon les besoins. Les psychométriciens sont disponibles à participer aux rencontres pour appuyer aux besoins.
 - Le personnel enseignant identifie les apprentissages essentiels pour l'élève et planifie les prochaines actions.
 - Le personnel enseignant organise des groupes d'apprentissages dans l'école selon les besoins identifiés pour les élèves identifiés comme étant à grand risque et qui ont été sous-scolarisés au cours de la pandémie.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL DES SERVICES À L'ÉLÈVE

Conseillers en comportement

En attente et en préparation au retour, le conseiller en comportement doit :

- Poursuivre l'appui hebdomadaire aux AE et/ou participation aux rencontres EED hebdomadaires de l'école et/ou continuer d'offrir des consultations individuelles (sur-demande, au besoin).
- Développer un Plan de transition de base (à l'aide du *Guide d'appui à la transition*) pour le retour à l'école qui s'applique à la majorité des élèves identifiés en comportement, selon les besoins et priorités identifiés par chacune des écoles.
- Personnaliser le Plan de transition aux besoins individuels de chaque élève sur leur registre de cas :
 - Considérer des circonstances spécifiques comme une transition graduelle, le besoin d'un appui à retrait, les stratégies à prioriser et une visite individuelle à l'école avant le début de classe en préparation pour la transition;
 - Tenir compte des procédures de santé et de sécurité en place pour protéger tous les intervenants (personnel, élèves, parents) et la nécessité d'utiliser le moyen physique qui permettra de respecter les procédures de distanciation ou de se protéger en utilisant l'équipement de protection personnelle (par exemple : des gants, une visière ou un masque);
 - Selon les consignes du Conseil, il serait profitable d'inviter le personnel à une rencontre Skype pour discuter du Plan de transition pour la rentrée en septembre.
- Être disponible pour consultation.
- Élaborer les projets de formations et le développement de ressources.

À la réouverture des écoles :

- Rencontrer le personnel de l'école en début septembre (*la rencontre initiale*) afin de travailler le Plan de transition et élaborer la liste des élèves qui bénéficient d'un appui en comportement.
- Générer une liste des élèves et les placer en ordre prioritaire en matière du besoin d'appui, avec l'aide de l'enseignant-ressource et la direction d'école afin de débiter le processus administratif (référence et consentement signé des parents).
- Organiser un horaire afin d'être en mesure d'entrer en communication avec chacune des écoles de façon régulière tout en priorisant les élèves à grands besoins.
- Offrir un appui à distance par l'entremise des plateformes sécurisées et des rencontres planifiées, selon les besoins et les demandes des écoles. Au besoin, offrir un appui intensif sur-place* pour des élèves à grands besoins.
- *En cas d'urgence où une visite dans une école s'avère nécessaire, prendre rendez-vous avec la direction, respecter les règles de distanciation physique, porter l'équipement de protection personnelle et ne visiter qu'une seule école par jour.

Consultants en TSA

En attente et en préparation au retour à l'école, le consultant en TSA doit:

- Développer un Plan de transition de base (à l'aide du *Guide d'appui à la transition*) pour le retour à l'école qui s'applique à la majorité des élèves CTSA :
 - Personnaliser le plan aux besoins individuels de chaque élève sur leur registre de cas. En personnalisant le plan de transition, on peut considérer des circonstances spécifiques comme une transition graduelle, le besoin d'un appui à retrait, les stratégies à prioriser, une visite individuelle à l'école avant le début de classe en préparation pour la transition, la nécessité d'utiliser de moyen physique pour assurer que les règles de santé associée au COVID soient respectées (ex. : obligation de mettre des gants et un masque). *Si les écoles ne sont pas ouvertes en juin, inviter le personnel à une rencontre Skype pour discuter du plan de transition;*
 - Tenir compte des procédures de santé et de sécurité en place pour protéger tous les intervenants (personnel, élèves, parents) et de la nécessité d'utiliser le moyen physique qui permettra de respecter les procédures de distanciation ou de se protéger en utilisant l'équipement de protection personnelle (pour assurer que les règles de santé associée au COVID soient respectées, p.ex., des gants, une visière ou un masque);,
 - Selon les consignes du Conseil, il serait profitable d'inviter le personnel à une rencontre Skype pour discuter du plan de transition pour la rentrée en septembre.
- Être disponible pour consultation.
- Élaborer des projets de formation et le développement de ressources.

À la réouverture des écoles :

- Rencontrer le personnel de l'école en début septembre (*la rencontre initiale*) afin de travailler le Plan de transition (à l'aide du Guide d'appui pour la transition) et élaborer la liste des élèves qui bénéficient d'un appui en comportement.
- Générer une liste des élèves et les placer en ordre prioritaire en matière du besoin d'appui avec l'aide de l'enseignant-ressource et la direction d'école afin de débiter le processus administratif (référence et consentement signé des parents).
- Organiser un horaire afin d'être en mesure d'entrer en communication avec chacune des écoles de façon régulière tout en priorisant les élèves à grands besoins.
- En cas d'urgence où une visite dans une école s'avère nécessaire, prendre rendez-vous avec la direction, respecter les règles de distanciation physique, porter l'équipement de protection personnelle et ne visiter qu'une seule école par jour.

[Psychométriciens](#)

En attente et en préparation au retour à l'école, le psychométricien doit :

- Terminer les rapports psychoéducatifs et les analyses de rapport.
- Accepter les nouvelles demandes d'analyse de rapport.
- Offrir une rétroaction sur les évaluations.
- Mettre à jour les documents de recommandations à la suite de formation et de recherche sur les profils cognitifs et les ressources disponibles dans la communauté.
- Développer des fiches et des présentations qui expliquent les différences entre les profils cognitifs (Potentiel intellectuel dans la région frontière du fonctionnement, Différence entre les anomalies de communication et d'ordre intellectuel).
- Préparer des capsules en matière psychologique selon les thèmes prioritaires établie par le SEÉ (ex.: différence entre les anomalies de communication et d'ordre intellectuel; potentiel intellectuel dans la région frontière du fonctionnement).
- Développer un système d'organisation en utilisant une nouvelle plateforme pour faciliter la préparation des entretiens initiaux des évaluations psychoéducatives.
- Participer aux développements de ressources/de projets nécessaires spécifique aux profils cognitifs de l'élève.

Lorsqu'il sera possible d'évaluer les élèves et à la réouverture des classes :

- Respecter les mesures de sécurité sanitaire et prévoir le matériel suivant :
 - L'équipement de protection recommandé pour permettre au psychométricien de faire les évaluations, p. ex., des gants et un masque, la quantité suffisante de crayons pour l'élève, le désinfectant pour nettoyer le matériel/blocs que l'élève manipule et celui pour se nettoyer les mains, un couvre-feuille transparent afin d'éviter que l'élève touche les manuels d'administration lorsqu'il choisit des réponses);
 - Respecter les restrictions sur le partage des fournitures entre individus;
 - ne visiter qu'une seule école par jour.
- Déterminer où nous en sommes par rapport aux processus d'évaluation des élèves afin de planifier les prochaines étapes.
- Si l'élève est disposé à faire les évaluations, respecter l'ordre prioritaire suivant et faire les évaluations des élèves pour lesquelles :
 - Le testing a déjà débuté;
 - Nous avons déjà fait l'entretien;
 - Nous avons déjà un consentement;
 - L'organisation de l'entretien initial avait débuté.
- Développer un plan avec la Clinicienne en chef pour les élèves qui n'étaient pas en mesure de participer à l'évaluation, cette étape est importante.
- Faire un check-in avec les écoles pour obtenir une mise à jour de leur registre de cas concernant les élèves qu'elles considèrent comme étant prioritaires :
 - L'école doit communiquer avec l'élève et sa famille afin de déterminer si l'enfant est disposé à participer à une évaluation à l'aide d'une liste de vérification.
- Entamer le processus d'organisation des entretiens initiaux et procéder à l'évaluation de l'élève en tenant compte des mesures de sécurité.
- Offrir des consultations ayant comme objectif le rattrapage scolaire spécifique aux profils cognitifs de l'élève à la demande du conseiller pédagogique.

- S'il y a une période d'attente qui empêche de procéder avec les évaluations (p. ex., en attente de consentement) :
 - Offrir des consultations pour l'élève ayant eu une évaluation psychologique, aider à la compréhension de rapports psycho et les stratégies recommandées, et aider à l'élaboration/mise à jour de PEI en collaboration avec les CP;
 - Animer des cafés-causeries en matière psychologique selon les thèmes prioritaires établie par les SEÉ (p. ex., la différence entre les anomalies de communication et d'ordre intellectuel; Potentiel intellectuel dans la région frontière du fonctionnement).

Aide-enseignants

En attente et en préparation au retour à l'école, l'aide-enseignant doit :

- Appuyer les élèves en tenant compte du modèle hybride du retour à l'école (participation en présentiel ou virtuelle de l'élève).
- Communiquer avec l'enseignant-ressource les progrès des élèves ou les défis potentiellement amplifiés à cause du format d'appui virtuel à l'apprentissage.
- Participer aux rencontres prévues par la direction ou les services à l'élève pour le retour en classe des élèves ayant des besoins particuliers.

À la réouverture des écoles :

- Poursuivre l'appui à l'apprentissage à distance si l'élève ne se présente pas en classe ou si le parent choisit l'enseignement virtuel selon l'option du modèle hybride.
- Appuyer l'élève en classe ou à retrait selon l'horaire établi et en respectant toutes les dispositions de sécurité sanitaire en place.
- Fréquenter une seule école par jour si l'assignation est dans deux différentes écoles.

Éducateurs spécialisés

En attente et en préparation au retour à l'école, l'éducateur spécialisé doit :

- Appuyer les élèves en tenant compte du modèle hybride du retour à l'école (participation en présentiel ou virtuelle de l'élève).
- Documenter les progrès des élèves ou les défis potentiellement amplifiés à cause du format d'appui virtuel à l'apprentissage.
- Participer aux rencontres prévues par la direction ou les services à l'élève pour le retour en classe des élèves ayant des besoins particuliers.

À la réouverture des écoles :

- Poursuivre l'appui à l'apprentissage à distance si l'élève ne se présente pas en classe ou si le parent choisit l'enseignement virtuel selon le modèle hybride.
- Appuyer en classe ou à retrait l'élève selon l'horaire établi et en respectant toutes les dispositions de sécurité sanitaire en place.
- Fréquenter une seule école par jour si l'assignation est dans deux différentes écoles.

Enseignants-ressources

En attente et en préparation au retour à l'école, l'enseignant-ressource doit :

- Appuyer les élèves en tenant compte du modèle hybride du retour à l'école (participation en présentiel ou virtuelle de l'élève).
- Tenir compte des progrès des élèves ou les défis potentiellement amplifiés à cause du format d'appui virtuel à l'apprentissage dans la planification de leurs programmes d'appui.
- Participer aux rencontres prévues par la direction ou les services à l'élève pour le retour en classe des élèves ayant des besoins particuliers.

À la réouverture des écoles :

- Poursuivre l'appui à l'apprentissage à distance si l'élève ne se présente pas en classe ou si le parent choisit l'enseignement virtuel selon le modèle hybride.
- Appuyer en classe ou à retrait l'élève selon l'horaire et les dispositions établies.
- Tenir compte des progrès et des défis qui sont ressortis depuis l'appui à l'apprentissage virtuel.
- Fréquenter une seule école par jour si l'assignation est dans deux différentes écoles.

Travailleurs sociaux

Pendant l'été, le travailleur social doit :

- Poursuivre l'appui individuel en télétravail selon les registres des élèves vulnérables en travail social, mais aussi au niveau des écoles. Un courriel sera envoyé aux écoles et autres corps professionnels afin de récolter la liste des élèves qui devraient avoir un check-in en travail social et ou des familles en besoin.
- Débuter avec les familles ciblées dans le plan de transition pour la rentrée scolaire.
- Classifier par la suite les élèves en fonction des besoins prioritaires et en perspective de la transition.
- Offrir de l'intervention en situation de crises (évaluation du risque suicidaire) pendant l'été.
- Renforcer la collaboration et la prise en charge des familles par les agences communautaires lead et partenaires du conseil.
- Poursuivre les suivis en santé mentale avec les infirmières en santé mentale du conseil.
- Offrir des consultations selon les besoins des familles.
- Organiser des feuilles de route d'appui pour les parents en perspective de la transition afin d'appuyer les parents à identifier de manière précoce et à consulter.
- Préparer des sessions de groupes pour les élèves destinées à la transition (p. ex. sur le stress, l'anxiété, la dépression, les pensées suicidaires).
- Préparer la feuille de route pour les enseignants pour supporter le bien-être des élèves et pour répondre à leurs questions.
- Préparer la feuille de route pour les parents pour appuyer le bien être et répondre aux questions des enfants/jeunes.

En attente et en préparation au retour à l'école (2 semaines avant le retour) :

- Poursuivre l'appui individuel aux élèves vulnérables et leurs familles.
- Établir des plans de transitions avec les familles/les élèves vulnérables et communiquer les plans de transitions aux écoles et aux équipes SEÉ.
- Offrir des feuilles de route aux familles au sujet de différentes problématiques afin d'inviter les parents à faire des check-in au niveau du bien-être des élèves et à consulter le travailleur social de l'école avant ou la première semaine de la rentrée.

- Offrir des sessions d'information par Google Meet aux élèves de l'élémentaire et du secondaire afin d'aborder des sujets liés à la transition et pour répondre aux questions (p. ex. sur le stress, l'anxiété, la dépression, les idées suicidaires).
- Offrir des capsules aux parents disponibles sur la plateforme en santé mentale afin d'appuyer la transition vers la nouvelle année scolaire.
- Disposer à l'entrée des écoles, un porte-document avec des informations pertinentes en matière de santé mentale et bien-être pour les parents et le personnel scolaire.

À la réouverture des écoles :

- Offrir de l'appui portant sur les thèmes suivants :
 - du bien-être axé sur trois niveaux à savoir : sensibilisation, prévention ciblée et l'intervention;
 - de la sensibilisation : 1) appui des travailleurs sociaux au niveau des activités proposées au niveau du bien-être pour la première semaine (voir tableau plus haut) , 2) poursuivre la communication et sensibilisation par le biais des bulletins en santé mentale pour les parents/personnels en enseignants/élèves secondaires et élémentaires;
 - de la prévention ciblée : appui des travailleurs sociaux au niveau des élèves vulnérables susceptibles de développer des problèmes de dépendances et/ou de santé mentale sévères liés ou pas à la pandémie; groupe face à face sur base du programme prévention selon les dispositions de sécurité sanitaire;
 - de l'intervention : 1) prise en charge des besoins en santé mentale par chaque travailleur social attiré à l'école. Ceci sous-entend la reprise des registres des élèves vulnérables et la prise en charge des consultations, des crises et des nouveaux dossiers 2) intervention pour les élèves vulnérables en lien avec le plan de transition 3) offrir des groupes thérapeutiques en ligne ou en personne pour la gestion de l'anxiété et le stress;
 - en cas d'urgence où une visite dans une école s'avère nécessaire, prendre rendez-vous avec la direction, respecter les règles de distanciation physique, porter l'équipement de protection personnel et ne visiter qu'une seule école par jour.

Orthophonistes

En attente et en préparation au retour à l'école, l'orthophoniste doit :

- Terminer les rapports d'orthophonie et les partages de rapports.
- Faire la supervision des assistants-orthophonistes.
- Faire la planification des prochaines étapes d'appui et d'intervention destinées aux assistants-orthophonistes.
- Organiser des consultations pour les élèves qui pourraient bénéficier d'un suivi par télépratique.
- Répondre aux demandes d'appui et de rencontres de la part des écoles (avec ou sans les assistants-orthophonistes).
- Collaborer avec les équipes conseils pour appuyer le personnel ou les élèves.
- Faire la préparation, la planification et la présentation de capsules pour les cafés-causerie.
- Répondre aux autres éléments selon les besoins qui se présentent.

À la réouverture des écoles :

- Avancer avec le processus de dépistage précoce :
 - rencontre avec les enseignants de 1^{re} année (en personne ou à distance);

- explorer quels élèves seront retenus et évalués.
- Faire des évaluations si possibles selon les conditions de distanciation et d'hygiène sanitaire.
- Ne visiter qu'une seule école par jour.
- Répondre aux demandes d'appui et de rencontres de la part des écoles (avec ou sans les assistantes-orthophonistes).
- Faire la supervision des assistants-orthophonistes et planification des prochaines étapes d'appui et d'intervention pour ces derniers.
- Collaborer avec les consultants en autisme pour offrir des services liés aux systèmes de communications alternatives (Proloquo2go et PECS).

Assistants-orthophonistes

En attente et en préparation au retour à l'école, l'assistant-orthophoniste doit :

- Continuer l'appui aux parents, écoles et élèves selon ce qui est en marche depuis le début de la fermeture des écoles.
- Cibler les prochaines étapes d'appui et d'intervention avec l'orthophoniste qui supervise les élèves.
- Collaborer avec les orthophonistes pour préparer les présentations au Café-causerie.

À la réouverture des écoles :

- Continuer l'appui aux parents, écoles et élèves selon ce qui est ciblé comme priorité; possibilité d'un bloc de téléthérapie à distance ou en personne selon ce qui sera la meilleure façon de fonctionner.
- Offrir des services en lien avec les systèmes de communication alternative.
- En cas d'urgence où une visite dans une école s'avère nécessaire, prendre rendez-vous avec la direction, respecter les règles de distanciation physique, porter l'équipement de protection personnelle et ne visiter qu'une seule école par jour.

Conseiller pédagogique en surdit  et surdit  partielle

En attente et en pr paration au retour   l' cole, le conseiller p dagogique en surdit  doit :

- Offrir des sessions de th rapie auditive-verbale aux  l ves par t l service.
- S'assurer que les  l ves ayant une surdit  ou surdit  partielle ont acc s   leur  quipement sp cialis .
- Appuyer et outiller les familles dans l'utilisation et le maintien des syst mes MF personnels.
- Appuyer et outiller les  coles et les familles dans les strat gies   privil gier pour assurer l'accessibilit  lors du t l apprentissage.
- Proc der   la commande de mat riel aupr s de la soci t  canadienne de l'ou ie, selon les besoins.
- Appuyer les  coles pour la transition des nouveaux  l ves vers la maternelle ou le secondaire.
- Offrir de l'appui individualis  aux enseignants-ressources ou au personnel scolaire sur demande.
- Faire la pr paration, la planification et la pr sentation de capsules pour les caf s-causeries.
- Participer aux  quipes-ressources sur demande.

  la r ouverture des  coles :

- Poursuivre les sessions de thérapie auditive-verbale à distance.
- Continuer l'appui à distance en priorisant le nouveau personnel.
- Appuyer les écoles et les nouveaux enseignants-ressources en poursuivant le format des mini-formations et des cafés-causeries.
- Appuyer les écoles pour la récupération de l'équipement spécialisé (système MF) et le transfert de l'équipement, le cas échéant.
- En cas d'urgence où une visite dans une école s'avère nécessaire, prendre rendez-vous avec la direction, respecter les règles de distanciation physique, porter l'équipement de protection personnelle et ne visiter qu'une seule école par jour.

Conseillers pédagogiques

En attente et en préparation au retour, le conseiller pédagogique doit :

- Organiser des mini-formations/café-causeries pour outiller les enseignants-ressources pour, entre autres, les PEI, les documents légaux, l'appui à la littératie et la numératie, l'appui des élèves selon leur profil cognitif.
- Appuyer les écoles pour la transition des nouveaux élèves à la maternelle, dans les classes de préparation à la vie, et au secondaire.
- Offrir de l'appui individualisé aux enseignants-ressources sur demande.
- Participer à des équipes-ressources sur demande.

À la réouverture des écoles :

- Continuer l'appui aux enseignants-ressources à distance, en priorisant les nouveaux enseignants-ressources.
- Appuyer les écoles et les nouveaux enseignants-ressources en poursuivant le format des mini-formations et des cafés-causeries.
- En cas d'urgence où une visite dans une école s'avère nécessaire, prendre rendez-vous avec la direction, respecter les règles de distanciation physique, porter l'équipement de protection personnelle et ne visiter qu'une seule école par jour.

Secrétaires des SEÉ

En attente et en préparation au retour à l'école, la secrétaire des SEÉ doit :

- Traiter les nouvelles demandes de service et les mettre au gestionnaire.
- Préparer les documents pour les CIPR-CONSEIL.
- Finaliser le rapport du ministère pour la somme liée à l'équipement spécialisé (dossier électronique).
- Inscrire les membres des SEÉ aux formations.
- Payer les factures pour l'équipement et les contrats.
- Organiser l'utilisation des signatures électroniques pour les documents EED (eversign).
- Appuyer le personnel EED des écoles avec la plateforme Google.

À la réouverture des écoles :

- Mettre les dossiers physiques à jour pour les demandes SEP.
- Commander l'équipement spécialisés pour les demandes qui ont été placées en attente.
- Envoyer l'équipement spécialisé reçu pendant le confinement aux écoles respectives.
- Respecter l'horaire de travail établi afin de respecter la distanciation physique et toutes les dispositions de sécurité sanitaire en place dans les milieux de travail.

Responsables de la technologie d'aide

En attente et en préparation au retour à l'école, le responsable de la technologie d'aide doit :

- Préparer les formulaires de transfert d'équipement spécialisé pour les élèves qui changent d'école en septembre.
- Continuer à répondre aux requêtes d'aide technique pour le support aux écoles.
- Appuyer le personnel EED des écoles avec la plateforme Google.

À la réouverture des écoles :

- Envoyer les formulaires de transfert d'équipement aux écoles afin de finaliser le processus.
- Procéder à la commande de matériel pour les demandes placées en attente.
- Traiter les nouvelles demandes d'équipement spécialisées.
- Respecter l'horaire de travail établi afin de respecter la distanciation physique et toutes les dispositions de sécurité sanitaire en place dans les milieux de travail.